

# Conseil d'école André Gide élémentaire

## Jeudi 5 février 2015

### Participants

<u>Enseignants :</u>	Frankie SAMSON (CM1, directeur) Karine BONTA (CE1), Jean-Luc MOTCHAN (CE2) Sandra ROUGIER (CE1/CM2)	Marie LOMBARD (CP), absente excusée Catherine CLAIN (ZIL <sup>1</sup> ) Isabelle LEGEAY (RASED <sup>2</sup> ), absente excusée Lauriane CORTES (Décharge de direction en CM1 le vendredi), absente excusée
<u>AVS<sup>3</sup> :</u>	Marie DORCHENE, Monique LAY, Nathalie VIGNAUX : absentes excusées	
<u>Parents élus :</u>	Élus titulaires	Suppléants
FCPE	Virginie LE VOT Peggy MOREL Damien DE FRANCE	Elisabeth REINO-MIGNOT Gérald DANCIN Catherine LAVIGNAS
AIPE	Carine MATHAT Nicolas LECLERE	Bénédicte CUISSET Marion MONTPERT
<u>Périscolaire :</u>	David LEMPERIERE (directeur)	
<u>Mairie :</u>	Mme MERCIER, Mme GOLLIOT	

### Ordre du jour

1.	Points école .....	2
1.1.	Nouveaux rythmes scolaires .....	2
1.2.	Plan Vigipirate .....	3
1.3.	Ressenti des enseignants suite aux échanges avec les enfants sur les attentats .....	3
1.4.	Nouveau projet d'école .....	4
1.5.	Périscolaire, restauration (David LEMPERIERE) .....	4
1.6.	Nouvelles Activités Périscolaires (David LEMPERIERE) .....	5
1.7.	Organisation d'une vente de gâteaux .....	5
1.8.	Organisation de la fête de l'école .....	5
1.9.	Les comptes de l'école .....	5
1.10.	Dates à retenir .....	6
2.	Points mairie.....	6
2.1.	Informations Mairie.....	6
2.2.	Club coup de pouce .....	6
2.3.	Questions diverses des enseignants .....	6
3.	Points parents .....	7
3.1.	Questions à la mairie .....	7
3.2.	Projet d'achats groupés de fournitures scolaires.....	7
4.	Besoins en investissement 2015.....	7
4.1.	Liste des besoins.....	7
4.2.	Discussion sur une connexion wifi dans l'école .....	8
5.	Date du prochain Conseil d'école : Jeudi 21/05/2015 18h30 .....	8

<sup>1</sup> ZIL : Zone d'Intervention Limitée (Enseignant remplaçant sur un secteur limité)

<sup>2</sup> RASED : Réseau d'Aides Spécialisées aux Élèves en Difficulté

<sup>3</sup> AVS : Auxiliaire de Vie Scolaire (Personne accompagnant les enfants en situation de handicap)

## 1. Points école

### 1.1. Nouveaux rythmes scolaires

La mise en place des nouveaux rythmes scolaires est effective depuis la rentrée. L'équipe pédagogique souhaite faire un bilan d'étape :

- Globalement, les enseignants estiment que le travail le mercredi matin est positif. Les matinées sont généralement favorables aux apprentissages fondamentaux.
- Il y a des difficultés à d'autres moments. Nous avons remarqué que le jeudi est plus difficile, les enfants ont moins de concentration et semblent plus fatigués ce jour-là. Les élèves donnent des signes de fatigue plus tôt avant les vacances comparativement aux années précédentes.
- Les enseignants adaptent leur emploi du temps en fonction de la fatigue des enfants et profitent notamment de leur concentration le matin pour les matières fondamentales. Ils tentent les activités artistiques, sportives, scientifiques, de culture humaniste ou découverte du monde les après-midis. Toutefois ces adaptations d'emploi du temps subissent des contraintes notamment en ce qui concerne les créneaux gymnase, piscine, informatique à Weiss, bibliobus.
- Les après-midi de NAP (13h30 à 14h50) sont trop courts pour mener des séances complètes d'activités artistiques notamment. Nous approuvons toutefois le choix de la municipalité de mettre en place des NAP sur 1H30 deux fois par semaine.
- Les élèves de CP semblent avoir des difficultés à se repérer dans l'organisation du temps de la semaine.
- Les enseignants rappellent que le volume horaire des enseignements est toujours de 24 heures hebdomadaires et que les programmes sont toujours aussi denses. De nouveaux programmes sont en cours de rédaction et nous souhaitons qu'ils soient allégés.
- Il est encore tôt pour évaluer si les nouveaux rythmes permettent de contribuer à une meilleure réussite des élèves.
- Est-il possible d'associer un représentant des NAP aux réunions d'équipe éducative ou de suivi de scolarisation qui concernent les élèves aux besoins particuliers ?  
→ réponse favorable de D. Lemperière

Retour des parents :

- retours plutôt positifs, les enfants apprécient ce qui est proposé
- combien d'enfants ne participent pas aux NAP ?  
→ Quasiment aucun

## 1.2. Plan Vigipirate

Le Plan Vigipirate est passé au niveau alerte attentats depuis le 7 janvier.

Toutefois la mesure générale relative aux activités exceptionnelles, déplacement, excursions, sorties culturelles, voyages en France et à l'étranger est assouplie : tous les déplacements scolaires exceptionnels, à destination ou en transit par l'Île-de-France, sont de nouveau autorisés sous réserve d'une déclaration aux autorités académiques qui, en lien avec les préfets de département, peuvent décider de l'annulation ou du report de ce déplacement si les circonstances l'exigent.

Il est possible en conséquence pour les directions des établissements scolaires d'autoriser ces activités avec discernement et en fonction des consignes et précautions habituelles en matière de déplacements.

Pour l'ensemble du territoire national, il est demandé de veiller à la stricte application du contrôle d'accès et du contrôle visuel des sacs dans les écoles et établissements scolaires, publics et privés, ainsi que dans les établissements d'enseignement supérieur et les organismes de recherche.

La présence d'adultes aux entrées et sorties est mise en place. Une attention particulière est demandée afin d'éviter tout attroupement aux abords de ces établissements.

Il est recommandé aux responsables des établissements de signaler à la préfecture les manifestations ou les déplacements importants.

Ces mesures sont également appliquées au périscolaire.

## 1.3. Ressenti des enseignants suite aux échanges avec les enfants sur les attentats

Une minute de silence a été organisée dans l'école le jeudi 8 janvier à la mémoire des victimes de l'attentat de Charlie Hebdo. L'équipe enseignante a choisi de la décaler à 11h40 afin que tous les élèves, tous les enseignants et tous les animateurs du périscolaire y soient associés.

Les attentats et leurs conséquences ont été évoqués en classe en suivant les préconisations du Ministère de l'Éducation Nationale :

- Moduler son attitude pédagogique selon l'âge des élèves
- Accueillir l'expression de l'émotion des élèves, sans sous-estimer, y compris chez les très jeunes enfants, leur capacité à saisir la gravité des situations ;
- Rassurer les élèves : l'école est un espace protégé ; l'événement s'est déroulé dans un lieu et un temps circonscrit, même si les médias en parlent et diffusent plusieurs fois les images ;
- Être attentif au « niveau de connaissance » que les élèves ont de l'événement : certains élèves n'en avaient aucune connaissance ; d'autres ne disposaient que d'éléments partiels, voire erronés. Nous avons aidé à clarifier les termes entendus et répétés.
- Respecter la sensibilité des élèves
- Définir en équipe pédagogique les actions envisagées.
- Informer les responsables légaux, pour les élèves les plus jeunes, des actions pédagogiques entreprises.

Les enfants n'ont pas ou peu exprimé de craintes ou de peurs particulières mais semblaient conscients de la gravité de ces événements.

Des activités et des débats ont été plus particulièrement menées dans les classes de cycle 3 autour de la liberté notamment d'expression, des limites de la liberté et son encadrement législatif, de la fraternité, de l'égalité, et de la laïcité.

#### 1.4. Nouveau projet d'école

Le nouveau projet d'école pour les années 2015 – 2018 est en cours de réflexion et d'élaboration.

L'équipe enseignante a déjà défini des axes de travail et de nouvelles actions en s'appuyant sur les résultats des dernières évaluations nationales et sur sa connaissance des compétences de nos élèves à améliorer :

##### - Résolution de problèmes

Travail autour de la lecture et la compréhension d'énoncés, des représentations schématiques et mentales des problèmes, des problèmes de logique, des problèmes à étapes et le calcul.

Nous proposerons des ateliers tous les quinze jours avec des élèves répartis en groupes de niveaux et en mélangeant les niveaux de classes, en regroupant les cycles 2 d'un côté et les cycles 3 de l'autre.

##### - Lecture et vocabulaire

Des ateliers tournants seront organisés tous les quinze jours dans chaque classe.

Au cycle 2 le travail portera sur la phonologie<sup>4</sup>, la lecture par inférence<sup>5</sup>, le vocabulaire sous forme de jeux, la lecture à voix haute.

Au cycle 3 le travail portera sur la lecture par inférence, le vocabulaire, la lecture théâtralisée, la lecture sélective.

Des actions en cours seront prolongées : Site Internet et blogs, journal scolaire, bibliobus, arbres fruitiers, thème de l'année, Apprendre à porter secours.

D'autres réunions de travail sont prévues pour finaliser ce projet d'école.

#### 1.5. Périscolaire, restauration (David LEMPERIERE)

Restauration

- Mise en place d'un cahier de retour pour les enfants
- Goûter : le problème des quantités a été réglé.

Le projet du périscolaire continue, sur une thématique volontairement gardée secrète ! Surprise à venir pour les parents ...

---

<sup>4</sup> Phonologie : Étude des correspondances entre phonèmes (sons entendus) et graphèmes (sons écrits)

<sup>5</sup> Lecture par inférence : Inférer, c'est raisonner pour trouver et comprendre une information qui n'est pas explicitement écrite dans un texte

### 1.6. Nouvelles Activités Péricolaires (David LEMPERIERE)

Ateliers du cycle 3 :

Mardi	vendredi
<ul style="list-style-type: none"><li>- Origami</li><li>- sculpture sur savon</li><li>- écoute musicale</li><li>- développement durable (sous forme de jeux de plateaux)</li><li>- tennis de table</li><li>- jeux athlétiques</li><li>- création de BD</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- savants fous (expériences scientifiques)</li><li>- Art optique (Mandala)</li><li>- Danse traditionnelle et écoute musicale</li><li>- magie</li><li>- développement durable</li><li>- Escrime</li><li>- Acrosport (sport acrobatique)</li><li>- création de jeux de société</li></ul>

Ateliers du cycle 2 en cours de définition.

→ bons retours des enfants, des enseignants, des animateurs, des parents

### 1.7. Organisation d'une vente de gâteaux

A la demande des élèves délégués, le bénéfice de la vente de gâteaux financera l'achat d'une table de ping-pong ou d'un babyfoot.

→ Choix du jeudi 12 mars à partir de 16h30. L'ensemble des parents sont invités à amener des gâteaux ce jour-là et/ou à participer à la vente.

### 1.8. Organisation de la fête de l'école

Proposition que l'organisation soit la même que l'an passé : stands, tombola, vente d'enveloppes gagnantes, vente de programmes réalisés par les élèves, exposition artistique autour du thème « Les sentiments ».

Comme l'année dernière, il sera prévu une animation collective enfants / parents.

Le principe d'un repas avec des spécialités amenées par chacun est également reconduit, ainsi qu'un concours de gâteaux.

Afin que la fête d'école débute par la fête du péricolaire, la date retenue est le vendredi 26 juin à partir de 16h30.

La fête d'école est une des sources de financement de notre coopérative scolaire.

Nous sollicitons les parents pour obtenir des lots. Une lettre sera distribuée dans les cahiers de correspondance. N'hésitez pas à solliciter vos comités d'entreprise et commerçants.

Nous aurons besoin de parents volontaires pour l'organisation matérielle de la fête et la tenue des stands.

### 1.9. Les comptes de l'école

OCCE (Coopérative scolaire)

Solde au 05/02/2015 d'environ 4 000 euros.

Le bénéfice de la vente des chocolats est de 976,68 €. Il sera affecté à la classe découverte des CE1/CM2

### 1.10. Dates à retenir

12 mars	Vente de gâteaux
28 mars	Spectacle M Lune chante Renaud avec les élèves de CM1. Les parents d'élèves de CM1 doivent réserver leurs places auprès de l'Estaminet 01 30 23 44 86 ou par mail <a href="mailto:reservation@magny-les-hameaux.fr">reservation@magny-les-hameaux.fr</a>
12 juin	Spectacle de chant choral cycle 2, à 19h à l'Estaminet
12 juin	Spectacle de chant choral cycle 3, à 20h à l'Estaminet
26 juin	Fête de l'école

## 2. Points mairie

### 2.1. Informations Mairie

Installation d'un comité de suivi et d'un comité de pilotage pour les nouveaux rythmes scolaires. Dates à définir

Début des réunions pour établir le cahier des charges pour le nouveau contrat de restauration : les parents élus sont invités à participer.

Les travaux de sécurisation de l'avenue d'Aigrefoin sont prévus pendant les vacances de février, en avril si les conditions climatiques ne sont pas favorables.

Une information par voie postale sera faite aux riverains.

### 2.2. Club coup de pouce

Le Club coup de pouce pour 5 élèves de CP est prolongé jusqu'au 12 février. Il a lieu les lundis, mardis et jeudis de 16h30 à 18h. Une animatrice, Monique LAY, l'a pris en charge en janvier. Une nouvelle animatrice, Kadiatou FURLOTTI, le prend en charge depuis le lundi 2 février.

Plus de financement depuis janvier 2015, car la ville n'est plus en zone urbaine sensible mais en territoire de veille active. Le club est néanmoins assuré jusque mars sur budget communal.

Mme Mercier indique que le maintien du club coup de pouce l'année prochaine est à l'étude.

### 2.3. Questions diverses des enseignants

Le conseil des maitres souhaite la présence d'un représentant de la mairie au prochain Conseil des enfants du vendredi 6 mars à 13h30.

→ Accord de Mme Mercier : plutôt que de répondre par lettre aux demandes du conseil des enfants, proposition d'avoir un temps d'échange pour expliquer le fonctionnement de la commune et du conseil municipal, des contraintes, etc.

Informers l'enseignante du RASED, Isabelle LEGEAY, de l'utilisation de sa salle par les NAP.

Problème de radiateur coupé en salle de musique qui coupe le chauffage en salle RASED.

Chauffage salle des maîtres insuffisant. Possibilité d'installer un radiateur d'appoint ?

Problèmes récurrents de serrure et poignées sur les 2 portails.

→ les serrures vont être changées

### **3. Points parents**

#### 3.1. Questions à la mairie

Voyage scolaire des CE1/CM2 :

Le voyage scolaire des CE1/CM2 aura lieu du lundi 1 juin au vendredi 5 juin près de Blois et a pour thème la renaissance.

Nous souhaitons que cette classe découverte soit accompagnée par 2 animateurs, dont un homme et au moins un animateur périscolaire de l'école André Gide qui connaît les enfants concernés.

→ Mme Mercier : 1 animateur du périscolaire (pas de certitude sur homme / femme) + 1 animateur extérieur

Merci pour l'installation des 5 anneaux d'accrochage de vélos. Par contre, il en faudrait 5 de plus.

#### 3.2. Projet d'achats groupés de fournitures scolaires

Les 2 associations de parents d'élèves (AIPE et FCPE) font cette proposition. Le projet avance.

Un premier sondage a montré que sur A. Gide primaire et GS de maternelle, 76 enfants dont les parents sont intéressés.

Des devis vont maintenant être demandés à différents prestataires, afin de vérifier que les conditions sont intéressantes.

Les informations sur les conditions et avantages de cette proposition seront ensuite envoyées aux parents.

### **4. Besoins en investissement 2015**

#### 4.1. Liste des besoins

- 1 grand massicot Coupe de longueur 58 cm
- 1 massicot A3
- 1 plastifieuse A3
- Travaux sur les portes d'entrée de l'école trop lourdes et mal isolées
- 1 auvent pour l'escalier extérieur
- 15 tablettes tactiles avec connexion wifi

Objectif : valider les compétences du B2I dès le CE2, de permettre aux élèves de participer à la rédaction d'articles pour le journal scolaire, les Blogs de classe et le Site Internet de l'école, de mettre en place une pédagogie différenciée en proposant des exercices adaptés à chaque élève, de développer des projets spécifiques. Ce matériel serait également utilisable par l'école maternelle et les NAP.

--> retour de Mme Mercier : impossible pour cette année car la dotation TNI n'est pas terminée, à construire pour l'année prochaine : preneuse d'un projet pédagogique

- Rénovation des toilettes adultes du rez-de-chaussée
- Peinture du bureau du directeur
- Un sac de sel pour les jours de gel
- Changement du revêtement sol du préau qui montre des signes d'usure
- Un lit de camp à installer dans la salle des maîtres : facilitation de la prise en charge des blessés

#### 4.2. Discussion sur une connexion wifi dans l'école

Les enseignants demandent leur avis aux représentants des parents d'élèves, conformément au texte de loi.

→ pas d'objection des parents d'élèves

*INFORMATION, SENSIBILISATION ET PROTECTION DU PUBLIC ET DES UTILISATEURS EN COHÉRENCE AVEC LES OBJECTIFS D'AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE DU TERRITOIRE, DE QUALITÉ DE SERVICE ET DE DÉVELOPPEMENT DE L'INNOVATION DANS L'ÉCONOMIE NUMÉRIQUE. Proposition de loi adoptée le 23/01/2014*

#### Article 7

*I. – Dans les établissements mentionnés au chapitre IV du titre II du livre III de la deuxième partie du code de la santé publique, l'installation d'un équipement terminal fixe équipé d'un accès sans fil à internet est interdite dans les espaces dédiés à l'accueil, au repos et aux activités des enfants de moins de trois ans.*

*II. – Dans les classes des écoles primaires, les accès sans fil des équipements mentionnés à l'article 184 de la loi n° 2010-788 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement installés après la publication de la présente loi sont désactivés lorsqu'ils ne sont pas utilisés pour les activités numériques pédagogiques.*

*III. – Dans les écoles primaires, toute nouvelle installation d'un réseau radioélectrique fait l'objet d'une information préalable du conseil d'école.*

#### 5. Date du prochain Conseil d'école : Jeudi 21/05/2015 18h30

Signatures :

Frankie SAMSON, Directeur



Virginie LEVOT, Parent élue FCPE



Carine MATHAT, Parent élue AIPE

